



République Française
Département de la Marne
Arrondissement d'Épernay
Commune de Châtillon-sur-Morin

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 mai 2023

Membres présents :

Madame ARNAL Sylvia
Monsieur CAILLE Alain
Madame HOLLEBEKE Ophélie
Madame RICHARD Anne Marie
Monsieur SOHIER Alain
Madame UGOLIN Amandine

Membres absents représentés :

Monsieur DELALONDE Tony Pouvoir donné à M SOHIER Alain
Monsieur HOLLEBEKE Mathieu Pouvoir donné à Mme HOLLEBEKE Ophélie
Monsieur PARRE Maxime Pouvoir donné à M CAILLE Alain

Secrétaire de séance : Madame ARNAL Sylvia

Le quorum (plus de la moitié des 9 membres) étant atteint, la séance est ouverte à 19h32

1 - 2023-18 Vote : Compte financier unique 2022 (CFU)

M le Maire rappelle que le compte financier a été discuté sans être validé le 07 avril 2023. En cause, un problème technique dû à la mise en place d'un concept nouveau : la fusion du compte administratif et du compte de gestion, sous le référentiel M57.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

- 1° D'approuver la présentation faite du Compte Financier Unique
- 2° D'approuver le CFU sans réserve ;
- 2° De reconnaître la sincérité des comptes et des restes à réaliser (RAR) ;
- 3° D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

7 voix pour

2 non-participants : M SOHIER Alain, M DELALONDE Tony (représenté)

2 - 2023-19 Vote : Affectation du résultat

Ce point de l'ordre du jour a été discuté le 07 avril 2023. Le Conseil municipal décide d'affecter les résultats au budget 2023 comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	
Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP	-10 766,79 €
Solde disponible affecté comme suit	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	34 984,94 €
Reprise affectée au 001	-7 543,40 €

9 voix pour

Nota : Ce résumé succinct est destiné à vous informer rapidement. Il ne constitue pas une information officielle.

3 - 2023-20 Vote - Nouvelle mairie : désignation d'un Assistant Maitre d'Oeuvre (AMO)

Objet : Étude et conception du bâtiment

Le Conseil municipal a décidé de désigner le Cabinet POHA comme AMO , pour un montant total de 28890€ HT soit 34668€ TTC. (9 voix pour)

D'approuver le programme de l'offre :

- Études d'esquisses
- Études avant-projet APS et APD
- Étude du projet
- Assistance à la passation des contrats de travaux
- Visa des études d'exécution DET
- Ordonnancement Coordination Pilotage chantier OPC
- Assistance apportée au maitre d'ouvrage lors des opérations de réception, et garantie de parfait achèvement. AQR

D'approuver son planning prévisionnel : de juin 2023 à février 2025

De mandater M le Maire à signer tout document et à contracter avec la Sté POHA architectes.

4 - 2023-21 : Annulation partielle de la subvention 2023-12 au "Comité des fêtes"- Vote : Subvention au Comité des fêtes

Par suite d'une erreur de procédure le 07/04/2023, annulation partielle de la délibération 2023-12 concernant la subvention au Comité des fêtes.

8 voix pour

Reprise du vote de la subvention au Comité des fêtes dans les mêmes termes.

8 voix pour

1 non-participant : Mme ARNAL Sylvia

La subvention est adoptée et dits que les crédits sont affectés au budget 2023.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19h59

Informations :

CCSSOM :

Restauration scolaire : le fournisseur tente d'imposer une augmentation de ses prix de 26%, en cause : l'inflation. Désaccord de la CCCSOM qui propose + 10% en application de la convention de révision des prix. - Blocage ? - Risque d'une répercussion au niveau du prix du repas.

Marché de l'assainissement (OM) – Désaccord sur le ramassage des sacs jaunes. Une partie des conseillers communautaires souhaitent une augmentation de la fréquence de ramassage suite à la décision du 1^{er} janvier 2023 de déposer dans les sacs jaunes tous les emballages ménagers sans distinction (+ de volume à stocker chez soi).

Travaux de voirie : La CSSOM va rénover la route forestière du Meix St Epoing / Bricot à Chatillon. La route sera barrée pendant la durée des travaux - début le 6 juin 2023

Le Comité de rédaction